

**NOYADES** La Police neuchâteloise recense un accident mortel par mois durant la saison chaude. Les précautions de base ne sont pas toujours respectées.

# Quand la baignade vire au drame

## LE CONTEXTE

Le lac de Neuchâtel a fait sa première victime cette année sur les rives du canton: un homme de 38 ans s'est noyé à Auvernier le week-end dernier, victime très probablement d'une hydrocution (notre édition de lundi). La police cantonale déplore une noyade accidentelle par mois durant la saison chaude. Alors que l'été s'implante, comment éviter de tels drames? Des spécialistes rappellent les précautions de base, trop souvent négligées.

VIRGINIE GIROUD

«Le problème en Suisse? Les gens se baignent partout, dans les lacs comme dans les rivières, mais ne connaissent pas la moitié des six règles d'or de la baignade!»

Philipp Binaghi, porte-parole de la Société suisse de sauvetage, dresse un constat tragique: chaque année dans le pays, une cinquantaine de personnes décèdent d'une noyade accidentelle durant l'été. «C'est une moyenne, qui peut fortement varier en fonction de la météo. En 2003, lors de la fameuse canicule, la Suisse avait connu 89 cas de noyades mortelles. L'été dernier, en revanche, alors que la pluie et les températures basses n'encourageaient pas à la baignade, 27 cas ont été recensés.»

## Ne pas minimiser le risque

Avec ses nombreuses plages, le canton de Neuchâtel n'est pas épargné. «Nous recensons deux à trois noyades accidentelles chaque été, soit une par mois en moyenne durant la saison chaude», annonce Pierre-Louis Rochaix, porte-parole de la Police neuchâteloise. «L'hydrocution est une cause de décès non négligeable, avec un à deux cas par été.» Pierre-Louis Rochaix précise que les statistiques cantonales des noyades englobent les accidents de plongée, mais ne tiennent pas compte des suicides (en moyenne un cas par an).

Alors que de fortes chaleurs s'installent sur le pays et poussent aux joies de la baignade, comment éviter qu'une journée

de loisirs ne vire au drame? «Tout d'abord, chaque personne qui se met à l'eau, aussi bien dans une piscine qu'en milieu naturel, doit être consciente que le risque de noyade existe», rappelle, réaliste, Philipp Binaghi.

Selon lui, neuf noyades sur dix pourraient être évitées: «Il est possible de réduire considérablement le risque en respectant les maximes de base de la baignade, qui proviennent d'une expérience de 85 ans de sauvetage en Suisse.»

## Attendre deux heures?

Mais après un repas, faut-il vraiment attendre deux heures avant de se mettre à l'eau, comme nous l'enseignaient nos parents? «Durant la digestion, toute la circulation sanguine se déplace au niveau de l'estomac et devient moins active ailleurs», explique la doctoresse Rebecca Anderau, adjointe au médecin cantonal neuchâtelois. «Il est donc impératif d'attendre au moins une heure. Si le repas a été copieux, le temps d'attente avant

«**Si un enfant passe la tête sous l'eau, tout va très vite.**»

REBECCA ANDERAU ADJOINTE AU MÉDECIN CANTONAL NEUCHÂTELOIS

une baignade devrait effectivement être de deux heures.» Et pour éviter une hydrocution, à savoir un choc thermique provoquant un arrêt cardio-ventilatoire, la doctoresse conseille de se rafraîchir en se douchant avant la baignade.

En Suisse comme dans le canton, la noyade constitue la deuxième cause de mortalité par accident chez les enfants, derrière les accidents de la route. «Un enfant peut se noyer en moins de 20 secondes, et cela sans un bruit. S'il passe la tête sous l'eau, boit la tasse et ne peut plus remonter à la surface, tout va très vite. L'enfant aspire alors de l'eau et noie ses poumons, ce qui provoque une asphyxie», rappelle Rebecca Anderau. «C'est pourquoi il



Avec ses nombreuses plages, le Littoral neuchâtelois n'est pas épargné par les noyades accidentelles. «Nous en recensons deux à trois chaque été, soit une par mois en moyenne durant la saison chaude», annonce la Police neuchâteloise. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

faut garder les enfants à portée de main et ne pas les lâcher des yeux jusqu'à ce qu'ils sachent bien nager», insiste la doctoresse, constatant que cette règle est régulièrement négligée par certains parents.

Le rappel de cette réalité fait froid dans le dos. Mais un autre chiffre étonne: parmi la cinquantaine de noyades mortelles enregistrées chaque année en Suisse, 80% concernent de jeunes hommes. «Une des règles de baignade dit qu'il ne faut pas nager après avoir consommé de l'alcool ou des drogues. Nous pensons que c'est l'un des problèmes avec cette catégorie de baigneurs», explique Philipp Binaghi.

Il indique que les jeunes hommes prennent également plus de risques dans les lacs ou les rivières, des lieux non surveillés où se produisent 96% des noyades. «Avant de nager dans une rivière, il faut l'analyser, observer les courants et déterminer les lieux où il est possible de sortir.»

## Et la qualité des eaux?

«La qualité des eaux de baignade est très bonne sur les plages du Littoral neuchâtelois», a informé hier le chimiste cantonal Pierre Bonhôte (détails sur [www.ne.ch/plages](http://www.ne.ch/plages)). En revanche, la situation est plus trouble dans les piscines en plein air.

Depuis 2011, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires analyse les concentrations de trihalométhanes dans les bassins du canton. Ces substances naissent de la réaction entre la matière organique et le chlore. Elles sont classées «cancérogènes probables pour l'homme» et altèrent la fertilité masculine. En 2014, 21 bassins en plein air sur 26 affichaient des dépassements des normes recommandées.

«Il n'y a pas d'amélioration», annonce Pierre Bonhôte. «Il est compliqué de venir à bout des trihalométhanes. Il faut une meilleure gestion de la propreté des baigneurs, qui ne sont pas forcément sales mais souvent enduits de crème solaire. L'installation d'un filtre à charbon actif est parfois nécessaire.»

Selon lui, «il n'y a pas de risque immédiat pour les baigneurs. Mais les piscines doivent prendre des mesures, car des risques existent en cas d'exposition à long terme.»

Les problèmes devront être résolus en 2016. Les concentrations limite de trihalométhanes seront alors inscrites dans le droit fédéral.

## LES 6 RÈGLES D'OR

- 1 Ne jamais nager l'estomac chargé ou vide, ni après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.
- 2 Ne jamais sauter dans l'eau après un bain de soleil prolongé.
- 3 Ne pas sauter ou plonger dans des eaux troubles ou inconnues.
- 4 Ne jamais nager seul sur de longues distances.
- 5 Ne jamais laisser les enfants seuls au bord de l'eau, garder les plus petits à portée de main.
- 6 Ne pas utiliser de matelas pneumatiques en eau profonde, car ils n'offrent aucune sécurité.

## EXPOSITION DE CRÉATIONS FLORALES



**CERNIER Evologia en fleurs** Le site d'Evologia, à Cernier, a accueilli hier les travaux d'examen pratiques des apprenties fleuristes de l'École des métiers de la terre et de la nature.



**LAURÉATES Une petite volée** Six apprenties de 3e année ont réussi avec brio leur CFC de fleuriste. «On a des petites volées ces dernières années et aussi de moins en moins de formateurs», relève Danielle Landwerlin, cheffe experte des examens.



**CRÉATION De l'art floral** Les apprenties ont dû concevoir neuf créations. Deux réalisées dans leurs magasins respectifs et sept au cours de l'examen pratique. AFR PHOTOS DAVID MARCHON